

GRAND LARGE 2015

Brochure commerciale



- Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance⁽¹⁾
- Période de commercialisation : Du 09 octobre 2015 au 13 novembre 2015.
- Durée d'investissement conseillée : 10 ans (hors remboursement automatique anticipé).
- *En cas de revente avant la date de remboursement final ou anticipé, l'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable à priori.*
- Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions.
- Cadre d'investissement : Comptes titres, contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- Produit émis par Natixis Structured Issuance SA, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois dont la formule est garantie par Natixis (Moody's A2, Standard & Poor's A, Fitch A). Il est par conséquent soumis au risque de défaut de l'émetteur et de son garant Natixis⁽²⁾.

EQUITiM
plate-forme de produits structurés

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date d'échéance ou de remboursement automatique anticipé. Pour les autres risques de perte en capital, voir pages suivantes.

⁽²⁾ Standard & Poor's A, Moody's A2, Fitch A. Notations en vigueur au 11 septembre 2015, date de rédaction de cette brochure. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

LES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des Titres de créance « Grand Large 2015 », soit 1 000 euros. Le montant remboursé est brut, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement. Le Taux de Rendement Annuel est net de frais de gestion pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation ou nets de droits de garde en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel), sans prise en compte des autres frais et de la fiscalité. En cas de vente du titre avant la date d'échéance ou de remboursement anticipé (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel effectif peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Pour un investissement dans « Grand Large 2015 », vous êtes exposé pour une durée de 2 à 20 semestres aux marchés actions français, la performance positive ou négative de ce placement dépendant de l'évolution des marchés actions français, représentés par l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (« CAC® Large 60 EWER », dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an, www.euronext.com, code Bloomberg : CLEWE Index)...

... avec un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice CAC® Large 60 EWER si celui-ci enregistre à l'échéance une baisse de plus de 35% par rapport à son cours initial...

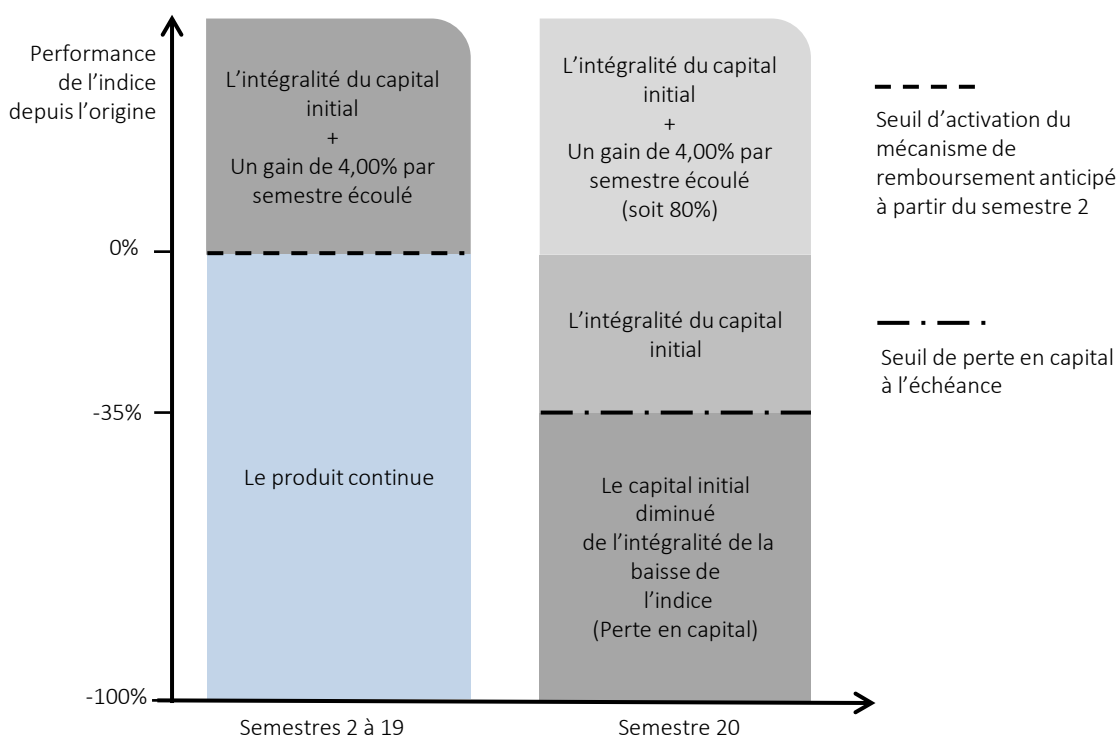
... avec un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement du semestre 2 à 19 si, à une date d'évaluation semestrielle l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours supérieur ou égal à son cours initial...

... avec un objectif de gain fixe plafonné à 4,00% par semestre écoulé si, à une date d'évaluation semestrielle, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours supérieur ou égal à son cours initial.

La perte en capital peut être totale si l'indice CAC® Large 60 EWER a une valeur nulle à la date d'évaluation finale. Le gain est plafonné : afin de bénéficier d'un remboursement du capital à l'échéance si l'indice n'enregistre pas de baisse de plus de 35% par rapport à son cours initial, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions (Taux de Rendement Annuel Net maximum de 6,70%⁽¹⁾).

Les titres de créance « Grand Large 2015 » peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support « Grand Large 2015 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

SCHÉMA DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT



EQUITiM
plate-forme de produits structurés

⁽¹⁾ En prenant comme hypothèse 1% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de droits de garde en compte titres. TRA hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et au cadre d'investissement, et hors défaut et/ou faillite de l'émetteur et de son garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

MECANISME DE REMBOURSEMENT

COURS INITIAL

Cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER le 13 novembre 2015.

MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

Aux dates d'évaluation semestrielle (semestres 2 à 19)⁽¹⁾, on compare le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER avec son cours initial :

Si le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son cours initial, le produit est automatiquement remboursé par anticipation et l'investisseur reçoit, à la date de remboursement anticipé⁽¹⁾ :

L'intégralité du capital initial
+
un gain de 4,00% par semestre écoulé depuis l'origine
(Soit un Taux de Rendement Annuel Net maximum de 6,70%⁽²⁾)

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À l'échéance des 10 ans, le 13 novembre 2025, en l'absence de remboursement automatique anticipé préalable, on compare le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER avec son cours initial :

Cas favorable : Si le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son cours initial, l'investisseur reçoit, le 27 novembre 2025 :

L'intégralité du capital initial
+
un gain de 4,00% par semestre écoulé depuis l'origine (soit un gain de 80%)
(Soit un Taux de Rendement Annuel Net de 5,25%⁽²⁾)

Cas médian : Si le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à son cours initial mais que l'indice n'enregistre pas de baisse de plus de 35% par rapport à son cours initial, l'investisseur reçoit, le 27 novembre 2025 :

L'intégralité du capital initial

Cas défavorable : Si l'indice CAC® Large 60 EWER enregistre une baisse de plus de 35% par rapport à son cours initial, l'investisseur reçoit, le 27 novembre 2025 :

Le capital initial diminué de l'intégralité de la baisse de l'indice
(constatée entre le 13 novembre 2015 et le 13 novembre 2025)
Il subit alors une perte en capital partielle voire totale égale à la baisse de l'indice

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ En prenant comme hypothèse 1% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de droits de garde en compte titres. TRA hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et au cadre d'investissement, et hors défaut et/ou faillite de l'émetteur et de son garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

AVANTAGES

- À l'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment, et si l'indice CAC® Large 60 EWER enregistre une performance positive ou nulle depuis l'origine, l'investisseur reçoit, en plus de son capital initial, un gain de 80,00 % soit 4,00% par semestre écoulé depuis l'origine (soit un Taux de Rendement Annuel Net de 5,25%⁽¹⁾).
- Sinon, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment et si l'indice CAC® Large 60 EWER enregistre à l'échéance une performance négative mais supérieure ou égale à -35% depuis l'origine, l'investisseur reçoit l'intégralité de son capital initial. Le capital est exposé à un risque de perte si l'indice CAC® Large 60 EWER enregistre à l'échéance une baisse de plus de 35% par rapport à son cours initial.
- Du semestre 2 à 19, si à l'une des dates d'évaluation semestrielle, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est positive ou nulle, un **mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé** et l'investisseur récupère alors l'intégralité de son capital initial, majorée d'un gain de 4,00% par semestre écoulé depuis l'origine (soit un Taux de Rendement Annuel Net maximum de 6,70%⁽¹⁾).

INCONVENIENTS

- « Grand Large 2015 » présente un **risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à 65 % de son Niveau Initial). Le rendement de « Grand Large 2015 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice CAC® Large 60 EWER autour du seuil de 65% de son Niveau Initial.
- L'investisseur est exposé à un **éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur et du Garant.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 2 à 20 semestres.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice CAC® Large 60 EWER, du fait du mécanisme de plafonnement des gains à 4,00% par semestre écoulé depuis l'origine (soit un Taux de Rendement Annuel Net maximum de 6,70%⁽¹⁾). L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'indice CAC® Large 60 EWER (effet de plafonnement du gain).
- L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé, dividendes réinvestis, net d'un montant forfaitaire de 5 % par an.

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

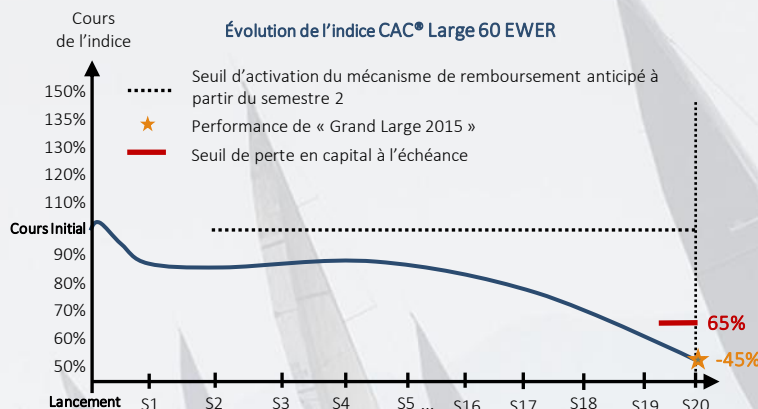
- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

⁽¹⁾ En prenant comme hypothèse 1% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de droits de garde en compte titres. TRA hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et au cadre d'investissement, et hors défaut et/ou faillite de l'émetteur et de son garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

ILLUSTRATION DU MECANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : À l'échéance, l'indice clôture en-dessous de 65% de son cours initial



À chaque fin de semestre 2 à 19, l'indice clôture en-dessous de son cours initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé et le produit continue.

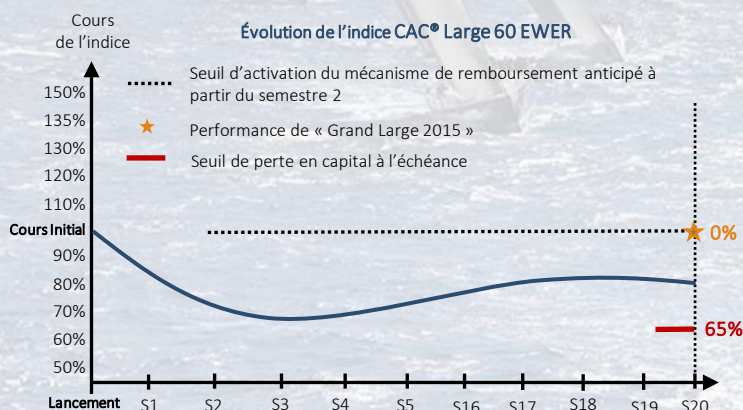
À l'échéance des 10 ans, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours inférieur à 65% de son cours initial. L'investisseur reçoit alors la valeur finale de l'indice, soit 55% de son capital initial, il subit une perte en capital équivalente à la baisse de l'indice.

Calcul de la performance du produit dans ce scénario :

Investissement du capital initial (-100%) + valeur de remboursement à maturité (55%) = -45%

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de -7,11%⁽¹⁾, égal au Taux de Rendement Annuel Net pour un investissement direct dans l'indice.

SCÉNARIO MÉDIAN : À l'échéance, l'indice clôture en-dessous de son cours initial mais au-dessus de 65% de son cours initial



À chaque fin de semestre 2 à 19, l'indice clôture en-dessous de son cours initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé et le produit continue.

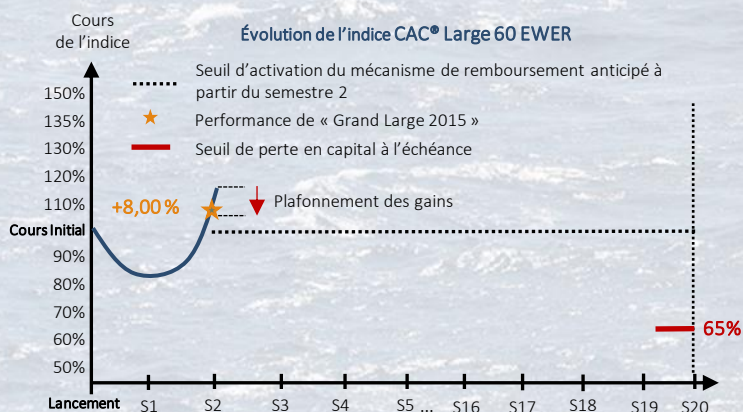
À l'échéance des 10 ans, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours supérieur à 65% de son cours initial mais inférieur à son cours initial. L'investisseur reçoit alors l'intégralité de son capital initial.

Calcul de la performance du produit dans ce scénario :

Investissement du capital initial (-100%) + remboursement de l'intégralité du capital initial (100%) = 0%.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de -1,00%⁽¹⁾, contre un Taux de Rendement Annuel Net de -3,30%⁽¹⁾ pour un investissement direct dans l'indice du fait du mécanisme de remboursement de « Grand Large 2015 ».

SCÉNARIO FAVORABLE : Hausse de l'indice



Dès la fin du deuxième semestre, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours supérieur à son cours initial.

Le produit est rappelé par anticipation. Il verse alors l'intégralité du capital initial⁽¹⁾ et un gain de 4,00% par semestre écoulé depuis l'origine.

Calcul de la performance du produit dans ce scénario :

Investissement du capital initial (-100%) + remboursement de l'intégralité du capital initial (100%) + versement d'un gain de 4,00% par semestre écoulé depuis l'origine (8,00%) = + 8,00%.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 6,70%⁽¹⁾, contre un Taux de Rendement Annuel Net de 13,37%⁽¹⁾ pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme de **plafonnement des gains à 4,00% par semestre écoulé depuis l'origine**.

Le rendement du produit « Grand Large 2015 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de 65% de son cours initial.

⁽¹⁾ En prenant comme hypothèse 1% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de droits de garde en compte titres. TRA hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et au cadre d'investissement, et hors défaut et/ou faillite de l'émetteur et de son garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

ZOOM SUR L'INDICE

L'indice CAC® Large 60 EWER est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015.

Il est équipondéré et regroupe les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. L'indice bénéficie d'une diversification sectorielle importante, sa composition est revue à une fréquence trimestrielle.

L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé **en réinvestissant 100 % des dividendes nets détachés par action en retenant un montant forfaitaire proportionnel de 5 % par an.**

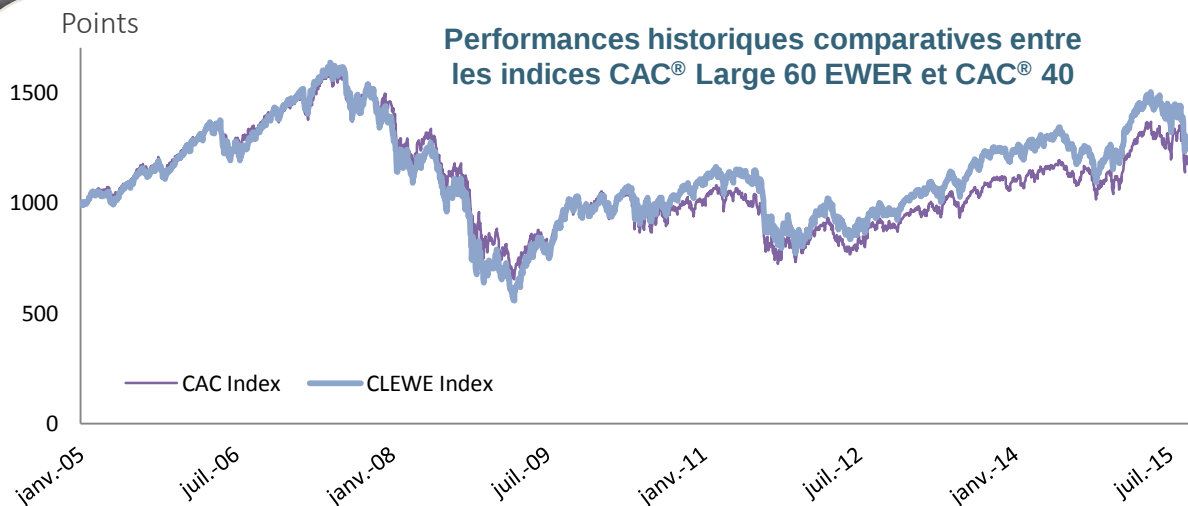
Source : www.euronext.com

EVOLUTION ENTRE LE 1^{er} JANVIER 2005 ET LE 10 SEPTEMBRE 2015

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

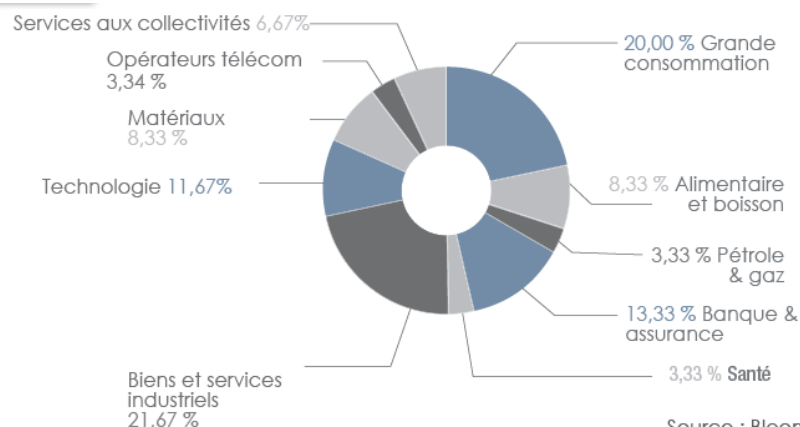


Source : Bloomberg le 1^{er} septembre 2015

Performances comparatives (au 01/09/2015) :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	2,61%	34,22%	32,59%	11,42 %
Indice CAC® 40	3,69%	33,05%	30,09%	2,64 %

Source : Bloomberg, Natixis (pour la période 2005-2008) au 1^{er} septembre 2015

REPARTITION SECTORIELLE



Source : Bloomberg au 1^{er} septembre 2015.

EQUITiM
plate-forme de produits structurés

LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Forme	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Bien que le paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du produit soit garanti par Natixis, le produit présente un risque de perte en capital.
Emetteur / Garant de la formule	Natixis Structured Issuance SA / Natixis (Standard & Poor's A, Moody's A2, Fitch A) ⁽¹⁾
Distributeur	EQUITIM, Prestataire de Service d'Investissements agréé par l'ACPR sous le numéro 11283P
Sous-jacent	Indice CAC® Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE index) calculé dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an
Devise	Euro
Valeur nominale	1 000 euros
Montant minimum de souscription	1 Titre de créance
Prix d'émission	100,00% de la Valeur nominale
Date d'émission	13/11/2015
Période de commercialisation	Du 09/10/2015 au 13/11/2015 (inclus). Une fois le montant de l'enveloppe initiale atteint, la commercialisation de « Grand Large 2015 » peut cesser à tout moment sans préavis avant le 13/11/2015, ce dont vous serez informé, le cas échéant, par le distributeur.
Prix de Souscription :	Le prix de souscription commencera à 99,96% le 9 octobre 2015 et progressera au taux annuel de 0,40% pendant la période de commercialisation pour atteindre 100% le 13 novembre 2015.
Date d'échéance	27/11/2025 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)
Date d'évaluation initiale	13/11/2015
Dates d'évaluation semestrielle	14/11/2016, 15/05/2017, 13/11/2017, 14/05/2018, 13/11/2018, 13/05/2019, 13/11/2019, 13/05/2020, 13/11/2020, 13/05/2021, 15/11/2021, 13/05/2022, 14/11/2022, 15/05/2023, 13/11/2023, 13/05/2024, 13/11/2024, 13/05/2025, 13/11/2025 (finale)
Dates de remboursement automatique anticipé éventuel	28/11/2016, 29/05/2017, 27/11/2017, 28/05/2018, 27/11/2018, 27/05/2019, 27/11/2019, 27/05/2020, 27/11/2020, 27/05/2021, 29/11/2021, 27/05/2022, 28/11/2022, 29/05/2023, 27/11/2023, 27/05/2024, 27/11/2024, 27/05/2025
Barrière de remboursement automatique anticipé	100% du cours de clôture de l'indice le 13/11/2015
Barrière de perte en capital à échéance	65% du cours de clôture de l'indice le 13/11/2015
Commission de souscription/rachat	Néant
Eligibilité	Contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et/ou compte-titres
Frais d'investissement	Selon les supports et les contrats. Veuillez contacter le distributeur pour plus de précisions.
Commission de distribution	Natixis paiera aux distributeurs une rémunération annuelle moyenne maximum équivalente à 1,50% TTC du montant nominal des Titres de créance effectivement placé (calculée sur la base de la durée totale du Titre de créance), hors remboursement anticipé. Veuillez contacter le distributeur pour plus de précisions. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.
Offre au public en France	Oui
Marché secondaire	Natixis s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1%.
Double valorisation	Oui. En plus de celle produite par Natixis, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 13/11/2015 par une société de service indépendante financièrement de Natixis, Pricing Partners.
Agent de calcul	Natixis, ce qui peut être source d'un conflit d'intérêt.
Code ISIN	FR0012970853

⁽¹⁾ Notations en vigueur en date du 11 septembre 2015.

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité d'Equitim qui commercialise le produit Grand Large 2015.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de **Grand Large 2015** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que cette obligation est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT.** Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **Grand Large 2015** est (i) éligible pour une souscription en compte-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

Informations importantes

Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 19 juin 2015 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le visa n°15-285 (le « Prospectus »). Le Prospectus et les Conditions Définitives de l'émission datées du 7 octobre 2015 sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site dédié de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. NATIXIS est réglementé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels il est agréé. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

Avertissement Euronext

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, où au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.